Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20261026-2026102607-DE

DÉLIBÉRATION N°2026102607
PRISE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE LANTIC DANS LE CAPITAL DES POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE SAINT-BRIEUC

Monsieur Thierry MICHOUX et Madame Soizic VALLÉE, après avoir assisté à une réunion d'information organisée par l'AMF, expose au Conseil Municipal l'intérêt de devenir actionnaire des Pompes Funèbres Intercommunales de Saint-Brieuc. L'objectif de cette adhésion est de pouvoir permettre aux lanticais de bénéficier des prestations d'un service public des PFI, y compris pour les personnes les plus vulnérables.

La commune devient actionnaire des PFI à partir du moment où elle acquiert au moins une action, d'une valeur de 500€. La ville de Saint-Brieuc, collectivité délégante, se chargera ensuite d'entériner l'entrée de la commune de Lantic au capital de PFI.

VU le code général des collectivités territoriales

APRÈS en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la prise de participation de la commune de Lantic au capital des Pompes Funèbres Intercommunales de Saint-Brieuc

DIT qu'elle acquiert une action d'un montant unitaire de 500 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toutes les mesures afférentes à cette délibération.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas HEURTEL

La secrétaire,
Sandrine OLLIVIER

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20261026-2026102607-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2026

Date de convocation 20 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 octobre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORÉ, Matthieu SAINT-CAST, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, Mme Christelle BLANCHARD, Mme Soizic VALLÉE, M. Dominique HALAIS, Mme Marygold ULTRÉ, M. Daniel SANTIER, Mme Léone LE PROVOST, Mme Anne-Sophie AUDOUARD, Mme Adeline LORANT, M. Anthony MORO, Mme Géraldine JOUANY (arrivée à 19h43)

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Jacques BRYCKAERT (procuration à Mme Léone LE PROVOST), M. Ludovic COTARD (procuration à M. Thierry MICHOUX),

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame Sandrine OLLIVIER a été nommée secrétaire de séance